



Fiche Produit Autorisation de conduite

selon la recommandation R318 / R423 / R484

Ponts roulants, portiques et semi-portiques

Objectif de formation

Préparer le salarié à la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'appliquer la réglementation R318 – R423
- d'appliquer les consignes de sécurité
- d'effectuer l'entretien courant
- de manipuler la machine

Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Public concerné

Toute personne amenée à conduire un pont roulant, portique et semi-portique.

Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans
Etre médicalement apte

Evaluation

Questionnaire d'évaluation
Evaluation pratique

Durée

1 jour (7 heures)

Nombre de participants

6 à 10 stagiaires maximum

PROGRAMME

La réglementation, les devoirs et les responsabilités

- ✓ Les responsabilités de chacun
- ✓ Les devoirs et les pénalités encourues

La technologie et la connaissance de la machine

- ✓ Les différents organes de la machine
- ✓ L'orientation, la stabilisation et le levage
- ✓ Les dispositifs de sécurité

Les risques inhérents au fonctionnement de la machine

- ✓ Les risques mécaniques, électriques...
- ✓ Les risques spécifiques lors d'opération de levage, d'élingage
- ✓ Les risques liés à l'environnement
- ✓ Les risques dans le chargement, le déchargement d'un camion

Les règles de conduite

- ✓ Les règles particulières liées à la machine
- ✓ Les gestes de commandement
- ✓ Les opérations de levage

La mise en pratique

- ✓ La prise de poste
- ✓ L'équilibre de la charge
- ✓ L'élingage
- ✓ La manœuvre de la machine
- ✓ La fin de poste

Attestation de formation
En vue de la délivrance d'une
« Autorisation de conduite »
par l'employeur